

Procès-verbal du conseil municipal du lundi 1^{er} avril 2019 à 19 heures

Présents : Mmes SALADINO I., ARZALIER B., MM. SARTI G., FARGIER G., BERARD T., ALEXANDRE J., DESCOURS J.

Absents : GARCIA M., JAUFFRE M.

Excusé : D. MAZON

Mme SALADINO Irène a été élue secrétaire de séance. Vote : unanimité.

1) Adoption du projet de PV du conseil municipal du 1^{er} février 2019.

Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté. Vote : unanimité

2) Ouverture d'une ligne de trésorerie

La commune connaît depuis début mars une insuffisance de trésorerie due au fait qu'il est nécessaire de payer les dernières factures du chantier de la Place du Marché alors que les subventions notifiées et les sommes qui ont permis d'équilibrer le budget 2018 ne sont pas encore rentrées. Après concertation avec Mme la Trésorière, il apparaît que l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000 € sur un an permettra de résoudre ces problèmes de paiement. La proposition de la Caisse d'Epargne pour une ligne de trésorerie de 100 000 € sur un an est la suivante : Frais de dossier 200 €

Taux d'intérêt : T4M + marge de 1,90 % (si T4M négatif, le T4M est comptabilisé à 0%).

Commission de non utilisation : 0,20 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen.

Vote : unanimité.

3) Approbation des Comptes de gestion 2018 de la Trésorière.

Mme La Trésorière a arrêté les comptes de gestion de 2018 des budgets. Ces comptes sont en parfaite adéquation avec les dépenses et les recettes réalisées en 2018 pour les différents budgets.

Compte de gestion du budget général. Vote : unanimité.

Compte de gestion du budget Eau et assainissement. Vote : unanimité.

Compte de gestion du budget Local commercial. Vote : unanimité.

4) Comptes administratifs 2018 (budget général, budget Eau et assainissement, budget local commercial).

M. Jacques ALEXANDRE a été élu président de séance. Vote : unanimité. (Le maire ne participe pas au vote pour les comptes administratifs). Ces derniers font apparaître, pour 2018, les résultats suivants :

A - Compte Administratif 2018 - Budget communal

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 162 416,35 € ; recettes : 238 061,78 € ; excédent de fonctionnement reporté de 2017 : 0 € ; soit un résultat de clôture (excédent) de 75 645,43 €

INVESTISSEMENT

dépenses : 249 523,84 € ; recettes : 166 945,01 € ; excédent d'investissement reporté de 2017 : 87 736,98 € ; résultat de clôture (excédent) : 5 158,15 € (versés au compte OO1 en excédent d'investissement reporté.)

INVESTISSEMENT – Restes à réaliser

reste à réaliser en dépenses : 179 229,27 € ; reste à réaliser en recettes : 175 453,16 €,

besoin de financement des RAR : 3 776,11 € ; excédent total de financement : 1 382,04 €

AFFECTATION :

75 645,43 € au compte OO2 en excédent de fonctionnement reporté. Vote : unanimité.

B - Compte Administratif 2018 - Budget eau et assainissement

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 31 335,51 € ; recettes : 33 294,41 € ; excédent de fonctionnement reporté de 2017 : 3 761,76 € ; soit un résultat de clôture (excédent) de 5 720,66 €

INVESTISSEMENT

dépenses : 34 472,55 € ; recettes : 32 438,45 € ; excédent d'investissement reporté de 2017 : 19 208,22 € ; résultat de clôture (excédent) : 17 174,12 € (versés au compte OO1 en excédent d'investissement reporté.)

INVESTISSEMENT – Restes à réaliser

reste à réaliser en dépenses : 50 050,88 € ; reste à réaliser en recettes : 38 395,60 €,

besoin de financement des RAR : 11 655,28 € ; excédent total de financement : 5 518,84 €

AFFECTATION :

5 720,66 € au compte OO2 en excédent de fonctionnement reporté. Vote : unanimité.

C – Compte administratif 2018 - Budget local commercial

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 607,86 € ; recettes : 3 312,95 € ; excédent de fonctionnement reporté de 2017 : 0 € ; soit un résultat de clôture (excédent) de 2 705,09 €

INVESTISSEMENT

dépenses : 0 € ; recettes : 3 152,16 € ; déficit d'investissement reporté de 2017 : 17 963,09 € ; résultat de clôture (déficit) : 14 810,93 € (versés au compte OO1 en déficit d'investissement reporté.)

INVESTISSEMENT – Restes à réaliser

reste à réaliser en dépenses : 0 € ; reste à réaliser en recettes : 0 €,
besoin de financement des RAR : 0 € ; déficit total de financement : 14 810,93 €

AFFECTATION :

2 705,09 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement en investissement. Vote : unanimité. Le maire a repris la présidence de la séance.

5) Taux des 3 taxes 2019.

	Bases prévisionnelles pour 2019 en Euros	Taux proposés	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	425 700	5,72	24 350
Taxe sur le foncier bâti	507 400	7,23	36 685
Taxe sur le foncier non bâti	8 400	50,44	4 237
		TOTAL	65 272 €

Les taux de 2018 ont été reconduits. Vote : unanimité.

6) Tarif de l'eau des hameaux.

Les tarifs de 2018 ont été maintenus. A savoir : abonnement à 48 € HT, prix au m³ à 0,60 € HT. Vote : unanimité.

7) Subventions aux associations 2019 :

Les montants de 2018 ont été reconduits pour 2019 :

	2019
Lutte contre le cancer	55 €
Lutte contre la tuberculose	55 €
Syndicat de défense de la Châtaigne d'Ardèche	120 €
Association de pêche	55 €
ACCA	250 €
Béalière	150 €
Don du sang	140 €
ADMR	250 €
Club des Bons moments	400 €
Amitié Randonnées	550 €
Jeunesse sportive Hautes Cévennes	100 €
Association Mont'à la feïra (Espace de Vie Sociale)	1 233 €
Voyage en Angleterre de 2 collégiennes (Collège de Montpezat sous Bauzon)	100 € par enfant

Vote : unanimité.

8) Programme voirie 2019 :

Voirie communautaire : le maire a rappelé que pour 2019, le revêtement de la bande de roulement sur la route entre Collanges Basses et le carrefour de la RD26, y compris l'impasse de Collanges Basses sera refait. Le devis établi par Géo-Siapp fait apparaître un montant hors taxes de 39 866,32 € (travaux + maîtrise d'œuvre). Ce programme est pris en charge par la communauté de Communes « Ardèche des Sources et Volcans » à hauteur de 33 930 € HT. Le dépassement de l'enveloppe intercommunale sera pris en charge par la commune. En ce qui concerne la voirie dont la compétence est exercée par la commune, le programme concernera la réhabilitation d'une partie du chemin situé au quartier du Village Haut, la consolidation du parement aval du Pont Laurençon, un début de réhabilitation de la partie du chemin des Chambons qui jouxte le canal de l'ancien moulinage, la mise en place de béton sur fossés (sous Pruneyrolles, Le Ranc), la mise en place d'une barrière de sécurité sur un secteur de la route de Célas. Vote : unanimité.

9) Programme « Bâtiments 2019 » :

La réglementation demande de mettre en accessibilité les accès à l'église et au cimetière. La commune a établi un projet et un chiffrage, des subventions ont été demandées à l'Etat (DETR), à la Région (Bonus Ruralité) et au Conseil Départemental (Fonds de solidarité). Ces aménagements devront être faits en 2019. La réglementation exige aussi des locaux pour l'hygiène des employés ; ainsi des toilettes et une douche devront être aménagées au garage communal. Par ailleurs, en ce qui concerne le logement communal situé sous la mairie, la baignoire sera remplacée par un bac à douche. Enfin, au sujet du devenir de l'ancienne Poste, le maire a présenté deux solutions :

soit destiner ce bâtiment à l'habitation, soit le destiner à l'accueil d'entreprises pratiquant le coworking (travail dans un espace partagé). Le maire a ajouté que la coordinatrice de la Maison de Vallée a visité les locaux en compagnie de deux entreprises, ces dernières ont affirmé être très intéressées pour y travailler dans un cadre de coworking. Le conseil municipal a validé les éléments suivants : mise en accessibilité de l'accès à l'église et au cimetière, mise en place de toilettes et douche au garage communal, mise en place d'une douche au logement communal situé sous la mairie. Le conseil municipal a affirmé un intérêt certain pour la proposition d'aménagement d'un espace de coworking à l'ancienne Poste, mais a demandé qu'une étude de faisabilité soit présentée par la coordinatrice de la Maison de Vallée avant toute décision d'engagement pour la création d'un espace de coworking à l'ancienne Poste. Vote : unanimité.

10) Budget primitif général 2019, Budget primitif Eau et Assainissement 2019, Budget primitif local commercial 2019.

A - Budget général :

Fonctionnement : le budget prévisionnel est équilibré à **305 329,43 €** en dépenses et recettes de fonctionnement.

Investissement : le budget prévisionnel est équilibré à **333 864,32 €** en dépenses et recettes d'investissement.

En investissement, les dépenses sont d'abord relatives au paiement des factures des restes à réaliser de l'enfouissement des réseaux et des aménagements de la Place du Marché. En ce qui concerne les opérations nouvelles le programme est le suivant :

Accessibilité au cimetière et à l'église ; Voirie : revêtement de la route de Collanges-Basses, réhabilitation d'une partie du chemin situé au quartier du Village Haut, consolidation du parement aval du Pont Laurençon, début de réhabilitation de la partie du chemin des Chambons qui jouxte le canal de l'ancien moulinage, mise en place de béton sur fossés (sous Pruneyrolles, Le Ranc), mise en place d'une barrière de sécurité sur un secteur de la route de Célas.; WC et douches au garage communal, éventuel espace de coworking à l'ancienne Poste ; remplacement de la baignoire par une douche au logement sous la mairie, remplacement du poteau incendie à Aulueyres ; signalétique ; mobilier extérieur (bancs, table de pique-nique) ; restauration de registres d'état civil. Vote : unanimité.

B - Budget eau et assainissement :

Fonctionnement : le budget prévisionnel est équilibré à **37 520,66 €** en dépenses et recettes de fonctionnement.

Investissement : le budget prévisionnel est équilibré à **88 220,77 €** en dépenses et recettes d'investissement.

Les principales opérations concernent le paiement des travaux des périmètres de protection aux captages, la régularisation foncière pour les périmètres de captages et les perceptions et reversements des aides de l'Agence de l'Eau pour les réhabilitations des systèmes d'assainissement non collectifs. Vote : unanimité.

C - Budget Local commercial :

Fonctionnement : le budget prévisionnel est équilibré à **3 305 €** en dépenses et recettes de fonctionnement.

Investissement : le budget prévisionnel est équilibré à **15 310,93 €** en dépenses et recettes d'investissement. Ce

budget est alimenté par les loyers du magasin, qui, au fil des années, viennent réduire le déficit d'investissement. Vote : unanimité.

11 - Comptes rendus des réunions aux syndicats intercommunaux.

Pays de l'Ardèche Méridionale, SEBA, SIDOMSA, PNR.